

## HONORAIRES 2026

### GERANCE :

- Honoraires de 5 à 8 % (HT) suivant nature des locaux (sur tous les encaissements).
- Garantie Loyer Impayés: 2,9% TTC sur les quittancements.
- Vacations : 90,00 €/heure (TTC) pour travaux particuliers (ex. : dossiers ANAH)

### LOCATIONS :

#### ➤ HONORAIRES DE REDACTION D'ACTE :

- Locaux commerciaux ou professionnels (HT) : 25% HT du loyer annuel si rédaction d'acte, 20% HT du loyer annuel sans rédaction
- Locaux d'habitation ou mixtes : Forfait 250,00 € (TTC) par acte.
- Emplacements de stationnement : Forfait 100,00 € (TTC) par acte.

#### ➤ ETAT DES LIEUX :

Suivant Décrets d'application : à la charge de chacune des parties 3,03€ TTC /m<sup>2</sup> maximum

#### ➤ HONORAIRES D'INTERMEDIAIRES EN LOCATION (TTC) :

- A la signature du bail (comprenant : visites, dossier de réservation, rédaction de bail, état des lieux, etc...) :  
Suivant décret d'application à la charge de chacune des parties : 11,10€ TTC/m<sup>2</sup> maximum (8,07€ TTC + 3,03€ TTC/m<sup>2</sup>)
- (En matière d'habitation, les honoraires et frais sont à partager par moitié entre locataire et propriétaire)

### SYNDIC:

#### ➤ GESTION COURANTE :

- à partir de 200,00 € (TTC) du lot de copropriété, selon le nombre de lots, la nature et la catégorie de l'immeuble.
- minimum 800,00 € (TTC) pour les immeubles dont le nombre de lots principaux est inférieur à 10.

#### ➤ PRESTATIONS PARTICULIERES :

- vacation : 90,00 € / heure (TTC)
- frais d'état daté : 380,00 € (TTC), à la charge du demandeur
- remboursement des frais de timbres, de location de salle : suivant dépense réelle –

### TRANSACTIONS:

#### ➤ HONORAIRES DE TRANSACTION (TTC) : (à la charge du vendeur ou de l'acquéreur)

De	0	à	50.000,00 € :	maximum	15.00% avec minimum de 1500€
De	50.001,00	à	100.000,00 € :	maximum	9,50%,
De	100.001,00	à	140.000,00 € :	maximum	8,50%,
De	140.001,00	à	190.000,00 € :	maximum	7,50%,
Au-dessus de			190.000,00 € :		Libres .

- VACATION pour évaluation, expertise, etc...: 180,00 € (TTC)  
(selon difficulté du dossier)

**Taux de TVA à 20 %**  
Honoraires en date du 01/01/2026